

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
LE 24 AVRIL 2025

Présents : M. BONNET, Président, Mme MATHIEU, vice-présidente, Mmes BRULEBOIS-VIOTTO, BOIS, BOURGEOIS, HERA, LE BARRILLEC, SPALANZANI, THENOZ Mrs BOIS, MICHALINA, PISON.

Pouvoirs : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme SPALANZANI), Mme CARBONE (donne pouvoir à M. PISON), Mme DESCHARRIERES (donne pouvoir à M. BOIS), Mme HALLÉ (donne pouvoir à Mme MATHIEU).

Absent(e)s : Mme HEILLIETTE

Secrétaire de séance : Anna GUGLIELMI DUMEE

Le procès-verbal du 24 avril 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°01 – Actualisation du Quotient Familial et règlement intérieur du portage repas

Madame Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente, informe qu'un nouveau marché a été passé avec Guillaud traiteur. Il est proposé l'actualisation du quotient familial et du règlement intérieur. Les tarifs seront modifiés à partir du 1^{er} juin 2025 car un nouveau paramétrage sera effectué courant mai. Ci-dessous les nouveaux tarifs :

- 1) Repas de base (repas complet) : 6.65 €
- 2) Repas simple : 2.43 €
- 3) Repas sans protéine animale : 6.44 €
- 4) Repas spécifique (diabétique-sans sel-mixé) : 8.97 €

Concernant le repas simple aucun quotient ne sera appliqué.

Le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Questions diverses : rappel de la sortie seniors le 14 mai à Vaulserre et l'après-midi festif du 17 mai à la Maison des Arts.

Fin de séance : 19h

La Secrétaire,
Anna GUGLIELMI DUMEE

Le Président du CCAS,
Dominique BONNET